

Son domaine d'action est très étendu, et lui permet de vous assister dans tous les secteurs de la vie professionnelle et privée.

L'Avocat vous conseille, rédige actes et contrats, vous assiste et vous représente devant toutes les juridictions, les administrations et les instances disciplinaires.

L'Avocat vous procure toutes garanties de compétence, de confidentialité.

Découvrez le Barreau de BREST, fort de ses 209 Avocats et informez vous grâce à son site internet !

***Le Bâtonnier de l'Ordre***